

Le généalogiste chercheur agréé

Le candidat qui ne possède pas le titre de généalogiste de filiation agréé doit réussir l'examen et déposer le portfolio satisfaisant aux exigences de cette catégorie. Le généalogiste chercheur agréé possède toutes les capacités du généalogiste de filiation agréé et les suivantes :

COMPÉTENCE : CAPABLE D'IDENTIFIER LES OUTILS DE RECHERCHE SUR SUPPORT IMPRIMÉ, INFORMATISÉ, INTERNET ET CEUX MICROFILMÉS AUTRES QUE CEUX PRÉCISÉS PARMIS LES COMPÉTENCES DEMANDÉES AU GÉNÉALOGISTE DE FILIATION AGRÉÉ ET LES CARACTÉRISER

Objectif : Dresser une liste d'outils de recherche avancée. Cette compétence sera évaluée par un examen.

Standards : Annexe B. Cette annexe comprenant des outils de recherche est affichée sur le site Internet de la FQSG.

COMPÉTENCE : CAPABLE D'EXPLOITER DES OUTILS DE RECHERCHE AVANCÉE

Objectif : Trouver des informations généalogiques à partir des outils de recherche avancée. Cette compétence sera évaluée par un examen.

Standards : Utiliser une grande variété d'outils de recherche avancée. En connaître les paramètres, leur contenu et leurs limites.

COMPÉTENCE : CAPABLE D'ORGANISER L'INFORMATION DES BMS SOUS FORME IMPRIMÉE

Objectif : Présenter sous forme imprimée les éléments d'une recherche.

Standards : On doit y trouver des données essentielles : noms et prénoms du probant, du père et de la mère; dates et lieux de BMS. Des données secondaires peuvent être ajoutées : âge, métier, nombre d'enfants, notes et autres, sans limite.

À déposer dans le portfolio : les données essentielles des baptêmes, mariages et sépultures de 4 lignées à partir de ses grands-parents paternels ou maternels en dégagant un minimum de 7 générations incluant le grand-parent. La lignée peut être faite selon le modèle de la ligne cognatique : « ligne directe, ni purement masculine, ni purement féminine, mais où la filiation passe aussi bien par les mâles que par les femmes. » Traité de généalogie, René JETTÉ, p. 684.

COMPÉTENCE : CAPABLE DE REPÉRER LES INFORMATIONS DANS LES DOCUMENTS MANUSCRITS

Objectif : Extraire les informations pertinentes dans les

documents manuscrits. Cette compétence sera évaluée par un examen.

Standards : Le candidat doit identifier les documents manuscrits afin d'en extraire les informations pertinentes : type de document, nom du rédacteur, date, lieu, parties en cause.

COMPÉTENCE : CAPABLE D'ÉTABLIR UN PLAN DE TRAVAIL POUR UN PROJET DE RECHERCHE

Objectif : Énoncer et expliquer les composantes d'un plan de travail.

Standards : Le plan de travail doit comprendre en tout ou en partie les éléments suivants : identification des objectifs visés et des sources d'informations potentielles, présentation des données, validation des données et des résultats, formulation des commentaires, des explications et des recommandations appropriés, production d'un rapport.

À déposer dans le portfolio : le plan de travail du projet de recherche qui a servi à écrire le texte à caractère généalogique.

COMPÉTENCE : CAPABLE D'ÉCRIRE UN TEXTE À CARACTÈRE GÉNÉALOGIQUE AUX FINS DE PUBLICATION

Objectif : Produire un texte à publier.

Standards : Écrire un texte à caractère généalogique, comme par exemple : une histoire de famille. L'élaboration d'un manuscrit doit se faire selon les règles de l'art au niveau de la grammaire, de la syntaxe et de l'authenticité. La révision scientifique (validation des données et des résultats) est de rigueur, les remerciements, les références, la bibliographie, le crédit des photos et des illustrations et les autorisations sont des éléments essentiels.

À déposer dans le portfolio : un texte à caractère généalogique qui a été réalisé à l'aide d'outils de recherche avancée. Il n'est pas nécessaire que le texte ait été publié.

COMPÉTENCE : CAPABLE D'ORGANISER SES ARCHIVES PERSONNELLES DE GÉNÉALOGIE

Objectif : Démontrer comment organiser des archives.

Standards : Développer un modèle de classement de l'information, présenter les informations pour qu'elles soient faciles à repérer. Documenter les archives en fournissant des annotations et des remarques pertinentes et présenter les références selon les règles.

À déposer dans le portfolio : une copie de son plan ou index de classement, quelques exemples de documents d'information classés incluant les informations complémentaires.

COMPÉTENCE : CAPABLE DE RÉSOUDRE DES PROBLÈMES COMPLEXES

Objectif : Résoudre des problèmes complexes. Cette compétence sera évaluée par un examen.

Standards : Expliquer la démarche qui a servi à solutionner les cas proposés.

MAJ: nov. 2010

Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie



Le généalogiste chercheur agréé



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES SOCIÉTÉS DE GÉNÉALOGIE

Boîte postale 9454, Québec, (Québec) G1V 4B8

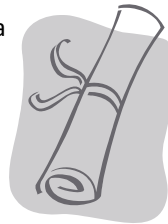
www.federationgenealogie.qc.ca

BQACG

Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie

Le Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG) est un organisme de service créé le 20 avril 1991 par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), organisme sans but lucratif incorporé en 1984.

L'attestation de compétence est la reconnaissance officielle du niveau de compétence d'un individu pour effectuer des recherches en généalogie.



Le candidat est invité à prendre connaissance du document complet concernant les attestations de compétence sur le site de la FQSG. Cependant, il retrouvera ici les informations essentielles pour préparer sa demande d'attestation comme généalogiste chercheur agréé.

Avantages de l'attestation

L'attestation de compétence permet :

- D'être reconnu dans le milieu généalogique, tant dans les Sociétés de généalogie, qu'à la Fédération québécoise des sociétés de généalogie;
- De devenir une personne ressource pour l'évaluation des dossiers des personnes qui veulent obtenir une attestation de compétence;

- D'être sur une liste pouvant servir à trouver des personnes ressources pour donner de la formation et à référer des généalogistes agréés pour répondre à des besoins de recherche;
- De développer le professionnalisme de l'activité généalogique au Québec;
- De donner plus de crédit aux travaux des chercheurs en généalogie du Québec;
- De protéger les intérêts du public qui fait appel aux services d'un généalogiste agréé.

Préalables

Toute personne qui fait une demande pour obtenir une attestation de compétence en généalogie doit être membre d'une société de généalogie affiliée à la FQSG et avoir signé le code de déontologie de la FQSG.

Tout candidat doit réussir un examen écrit portant sur les compétences exigées.

Le candidat doit déposer au BQACG son dossier administratif et son portfolio. Sur réception des documents requis, le candidat est automatiquement admis à l'examen. S'il réussit son examen, le BQACG enclenche le processus d'évaluation du portfolio.

Documents à déposer

Contenu du dossier administratif

L'ouverture d'un dossier pour une demande d'attestation comprend :

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé;
- Une photocopie de sa carte de membre en règle d'une société de généalogie affiliée à la FQSG;
- Une photocopie de l'attestation du généalogiste de filiation agréé déjà reçue du BQACG, s'il y a lieu;

- Le code de déontologie de la FQSG signé;
- Un chèque de 100 \$ fait à l'ordre de la FQSG. Si le candidat échoue l'examen, un montant de 50 \$ lui sera remis.

Contenu du portfolio

Le portfolio doit être déposé en même temps que le dossier administratif. Il doit contenir tous les travaux qui démontrent la maîtrise des compétences de l'attestation recherchée.

Dans le cas de ses productions, le candidat doit déposer un exemplaire de chaque produit devant servir à l'évaluation. Il dépose toutes les autres pièces ou documents qu'il juge utiles pour son évaluation.

Pour les livres ou les documents rares ou difficilement accessibles, il doit fournir des photocopies des pages de titre, de l'index, de la table des matières, du sommaire, de la page de présentation et des pages pertinentes pour l'évaluation.

Le candidat doit indiquer les sources consultées pour réaliser ses travaux.

FQSG / BQACG

C. P. 9454
succ. Sainte-Foy
Québec (Qc) G1V 4B8
Tél.: 418-653-3940

Personne-ressource : Marie Royal
marie.royal@sympatico.ca
federationgenealogie@bellnet.ca